

**Rectorat**  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

Comité académique  
du Centenaire de la  
Première Guerre  
Mondiale  
Marc VIGIE  
01 30 83 40 44

DACES  
Jean-Michel FERRE  
Fabrice IMIOLA

Tél.  
01 30 83 44 37  
Tcp.  
01 30 83 44 72

Mél  
Fabrice.imiola@ac-  
versailles.fr

## COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE : Appel à projet

**Afin de préparer la mise en œuvre de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale dans l'Académie, le Recteur a souhaité confier le pilotage pédagogique de ce programme commémoratif à un Comité académique du Centenaire, placé sous la responsabilité du référent académique « mémoire et citoyenneté ».**

L'objet premier de ce comité est d'encourager les établissements scolaires et les équipes pédagogiques à promouvoir chez les élèves la compréhension de cet événement fondateur du XXe siècle et aussi l'explicitation des différentes formes que revêt, aujourd'hui encore, cet héritage. Le comité souhaite donc vivement que l'on ait de cette commémoration une approche globale, à savoir culturelle et pluridisciplinaire. Il n'est pas moins nécessaire que le comité puisse assurer le suivi et la coordination des multiples initiatives qui seront conduites localement, au plus près des élèves.

C'est pourquoi il lance aujourd'hui auprès de vous cet appel à projets.

Par-delà les initiatives liées à la conduite des enseignements disciplinaires, nous vous demandons de bien vouloir nous faire connaître les actions que vous envisagez de réaliser en lien avec :

- l'accompagnement éducatif, l'accompagnement personnalisé, les TPE, les enseignements d'exploration, l'histoire des arts, etc.
- la mise en place de clubs,
- des projets scolaires ou éducatifs en partenariat avec des organismes culturels locaux (musées, CDDP – CRDP, services éducatifs d'Archives départementales), des associations agréées ou des sociétés savantes, des collectivités locales, des unités ou des organismes militaires, etc.
- des programmes d'échanges et de partenariat dans le cadre de l'ouverture **internationale et européenne de votre établissement.**

Vous voudrez bien préciser également si ces projets ont été débattus en CA, si leur développement nécessite l'appui de la Dareic, ou bien celle du Clémi, enfin si une valorisation des moyens mis à votre disposition doit être envisagée.

Il est nécessaire que vos réponses nous parviennent au plus tard le 13 mai à l'adresse suivante :

**DACES - RECTORAT DE VERSAILLES, 3 boulevard de Lesseps, 78000 Versailles**

Pour le Recteur et par délégation  
Le Chef de la Division d'Appui  
et Conseil aux Etablissements et aux Services



Jean-Michel FERRE

Marc VIGIE

